

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 76 (2004)

Heft: 1: Ma Coopérative! : Mode d'emploi

Vorwort: Créer sa coopérative : une aventure

Autor: Jolliet, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CRÉER SA COOPÉRATIVE: UNE AVENTURE

François Jolliet

Fournir un petit guide de voyage à l'intention du fondateur de coopérative, telle est l'ambition de ce numéro.

Les principales étapes sont décrites dans l'article «Coopérative d'habitation: mode d'emploi». Nous présentons ensuite un exemple édifiant des tribulations d'une coopérative (INTI à Genève) dont l'immeuble, actuellement en chantier, présente une architecture et des logements remarquables malgré toutes les difficultés vécues au cours du processus. M. Jacques Ribaux, de l'OFL, énonce aussi quelques principes pour voyager sans se perdre au pays des coopératives.

Mais la Suisse est-elle bien le pays des coopératives?

On y trouve certes des coopérateurs de bonne volonté, entrepreneurs et de plus en plus nombreux, comme le démontre l'article de M. Nigg au sujet du dynamisme des coopératives sur le marché de la construction de logements. Mais si les coopératives travaillent à leur succès, les pouvoirs publics de ce pays restent souvent à la traîne.

Les Chambres fédérales, après l'attribution d'un crédit-cadre lors de la ratification de la nouvelle législation au printemps (LOG 2003), leur ont coupé les ailes à l'automne, au moment de passer des bonnes intentions aux actes. Dans leur mission, l'OFL et l'ASH se débrouillent actuellement avec les fonds de roulement existants.

Pour financer les coopératives, certains cantons romands offrent aussi bien le presque rien (Valais par exemple) que le franchement frustrant. L'usine à gaz de l'administration cantonale genevoise (DAEL) se dégonfle au moment d'appuyer concrètement une coopérative comme INTI. Non content de donner au coopérateur «l'impression d'être de trop», on lui facture chèrement un terrain généreusement offert par un testateur (qui le vouait justement à la construction de logements à loyer modéré). A Genève, sans surprise, le score actuel des petites et moyennes coopératives est proche de zéro.

Sans véritable soutien des pouvoirs publics, le «miracle» du financement coopératif (construire avec seulement 5% de fonds propres) passe par un véritable purgatoire. Que dans les conditions genevoises une coopérative parvienne tout de même à la rédemption du chantier en dit long sur sa détermination.

Mais faut-il que le mérite se mesure à la peine? Soyons réalistes, demandons l'impossible: une procédure plus efficace, des financements facilités, l'appui concret des pouvoirs publics.

4

Ma coopérative
Mode d'emploi
François Jolliet

8

INTI
Une jeune coopérative, GE
Antoine Hahne

10

INTI
Rue Edouard-Vallet, GE
Antoine Hahne

12

L'OFL
Le «LOG»
François Jolliet

13

Dans un marché de logement chamboulé,...
Fritz Nigg

14

ASH
La retraite de Fritz Nigg
Christiane Layaz

15

ASH
Bienvenue à Stephan
Schwitter
Christiane Layaz

16

ASH
Communiqué de presse
«Paquet Fiscal»
Stephan Schwitter